



Paris, le 20 janvier 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Des porcelets victimes d'une manifestation d'éleveurs

A l'appel de la Fédération Nationale Porcine (FNP), des éleveurs de porcs de la Marne se sont rendus aux pieds de la tour Eiffel, le 22 décembre 2009, afin de protester contre les cours de la viande porcine et affirmer qu'ils produisaient à perte. A cette occasion, une douzaine de petits porcelets a été lâchée sur le champ de Mars. Si cette idée a pu faire sourire les quelques touristes et journalistes présents, elle a suscité la consternation des associations de protection animale.

Car si les éleveurs sont bien rentrés chez eux au chaud à l'issue de la manifestation, les porcelets sont restés sur place ! Ce sont les services de la Préfecture de police de Paris qui les ont trouvés tremblants dans un chariot de supermarché puis les ont conduits à la fourrière de Gennevilliers.

Non identifiés, ces porcelets devaient être euthanasiés. Mais la mobilisation des employés de la fourrière et des associations de protection animale a permis de leur trouver des structures d'accueil (refuges, fermes pédagogiques). Comment des professionnels peuvent-ils se comporter ainsi avec leurs animaux, sachant que ni la FNP, ni les éleveurs de la Marne ne se sont inquiétés du sort qui serait réservé aux porcelets abandonnés sur la voie publique, dans le froid vif, la veille de Noël ?

Frédéric Freund, Directeur de l'OABA, se dit scandalisé par de telles méthodes : « *Serait-il nécessaire de rappeler aux éleveurs que les animaux ne sont pas du fumier que l'on abandonne sur la voie publique, aux portes des préfectures ?* »

Pour Christophe Marie, directeur du bureau de la protection animale à la Fondation Brigitte Bardot, « *ces comportements démontrent que le bien-être animal n'est pas une priorité pour un grand nombre d'éleveurs. Pour preuve, leur récente tentative de voir repoussée l'échéance européenne du 1^{er} janvier 2013 interdisant les stalles individuelles pour les truies gestantes* ».

Pour l'heure, les deux associations entendent dénoncer ces « lâchers d'animaux » qui donnent une image déplorable de la profession d'éleveurs. Elles viennent de décider de saisir le procureur de la République près le TGI de Paris d'une plainte pour abandon d'animaux sur la voie publique, un délit passible de 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.

Seul point positif dans cette lamentable histoire, les porcelets lâchement abandonnés sont désormais sauvés et pris en charge par la Fondation Brigitte Bardot et la SPA afin de finir leur vie en liberté.

Contacts presse :

*Frédéric FREUND
Directeur de l'OABA
01 43 79 46 46*

*Christophe MARIE
Directeur BPA Fondation Brigitte Bardot
01 45 05 94 58*